

Les chantiers 2018 :

Accessibilité - Sécurité - Aménagement du territoire communal

Ce bel été - un peu sec - touche à sa fin et, sans transition, nous passons en quelques jours d'une douceur estivale à la froidure hivernale qui nous rappelle que dans moins de deux mois 2018 s'éteindra.

Cette période estivale, propice aux travaux extérieurs, nous a permis de mener à bien divers chantiers.

2018 - Les travaux de voirie : une priorité

L'accessibilité... une obligation réglementaire

Les travaux de mise en conformité PMR (Accès des Personnes à Mobilité Réduite) dans divers bâtiments communaux se terminent, répondant ainsi à deux objectifs :

- Une mise en conformité avec la loi
- Une amélioration de l'accès à ces divers sites pour l'ensemble des personnes à mobilité réduite.

Après cette première phase opérationnelle, il restera quelques abaissements de trottoirs.

Par ailleurs, et j'y reviendrai en fin de propos, la salle Ty Mad devra être mise aux normes PMR, sous peine de nous voir sanctionnés par une fermeture administrative.

La sécurisation de la traversée du bourg

Quelques aménagements de voirie ont été réalisés en centre bourg. Il me semble qu'ils devront être complétés d'autres éléments pour être efficaces.

Dans les prochains jours, 2 radars pédagogiques seront mis en place pour mieux cibler la zone à 30 km/h.

Une question se posera très vite : faut-il étendre à d'autres secteurs cette zone à 30 km/h ?

Ces mesures, validées par le service départemental des routes, sont-elles suffisantes pour ramener chaque automobiliste (y compris des Gennois) à la raison !

Autre réalisation : un passage piétons confortable et sécurisé au droit de la Maison de retraite, rue J de Gennes. Encore faut-il l'emprunter pour assurer sa propre sécurité.

L'amélioration de l'écoulement des eaux de pluie

La pluviosité importante et soudaine du mois de juin a mis en exergue notre sensibilité à des orages violents générant une pluviosité supérieure à 50 mm.

Pour remédier à cet état de fait, et tenter de pallier les effets désastreux de ces événements climatiques, nous avons effectué d'importants travaux pour faciliter l'écoulement des eaux le long des voies communales lors de pluies particulièrement abondantes : des "ponts" non utilisés ont été enlevés, des traversées de routes restaurées, des fossés recalibrés.

Ces aménagements limiteront les risques d'inondation et prémuniront les quelque dix habitations impactées par l'orage de juin dernier.

Patrimoine communal : des travaux reportés à 2019

Nous avons pour objectif de lancer à la fin de l'année des travaux concernant l'ancienne mairie et la salle Ty Mad. La non-délivrance en temps par les services de l'Etat des autorisations d'urbanisme nécessaires (permis de construire), nous conduisent à reporter les travaux projetés au 3^{ème} trimestre 2019.

.../...

La première opération, je le rappelle, intéresse la transformation du rez-de-chaussée de l'ancienne mairie en un logement confortable et accessible PMR.

La seconde opération consiste en des travaux d'aménagement de la salle Ty Mad.

Cet équipement communal, fortement occupé pour des événements familiaux, ne répond pas aux normes d'accessibilité imposées par la loi.

Il convient donc de réaménager le hall d'accueil et créer de nouveaux sanitaires, la configuration des lieux ne permettant pas de les adapter à l'espace actuel.

Ce décalage dans le temps fait que la salle Ty Mad redevient disponible pendant les 8 premiers mois de 2019 et que nous pouvons envisager une fin de travaux pour le printemps 2020.

En terminant mon propos, je vous invite à prendre date des événements suivants au cours desquels je serai heureux de vous rencontrer :

- ◆ **Le dimanche 11 novembre**, honorons les quelque 57 Gennois décédés au front pendant la Grande guerre.
- ◆ **Les dimanches 2 et 9 décembre**, montrons notre solidarité avec les acteurs locaux du Téléthon
Vous en trouverez le programme à la page 12
- ◆ **Le vendredi 4 janvier**, retrouvons-nous à Ty Mad pour un moment de partage et de convivialité à l'occasion des vœux de la municipalité à la population.
- ◆ **Enfin, manifestation phare de l'année 2019**, début juillet, fête de l'agriculture avec le comice agricole.

A toutes et à tous, bonnes fêtes de fin d'année et à bientôt.

Yves HISOPE

Le Onze novembre

Nous donnerons cette année un éclat particulier à la célébration du 11 Novembre ; ce sera en effet le centenaire de l'armistice de celle qu'on a donc appelée "La Grande guerre".

Voici la planification que Arnaud Plassier, Président des Anciens combattants et Citoyens de la paix, a prévue :

- ◆ 10 h 30 : Messe en l'église St Sulpice
A noter qu'à 11 heures les cloches sonneront à volée : c'était l'heure officielle du cessez-le-feu le 11 novembre 1918. Il en sera ainsi dans toutes les communes de France par décision des autorités gouvernementales.
- ◆ A l'issue : Montée vers le Monument aux morts
accompagnée de musique militaire
- ◆ Au Monument aux morts :
 - Montée des couleurs
 - Dépôt de gerbe
 - Sonnerie aux Morts
 - Allocution de M le Maire
- ◆ Verre de l'amitié à la mairie
- ◆ Dans la salle du conseil :
Exposition d'objets, cartes, affiches, livres... ayant trait au conflit 14/18
- ◆ A 15 h 30, dans la salle des Lavandières :
Projection d'un documentaire relatif à la guerre 14/18 - L'entrée est libre.

Il faut que le souvenir demeure :

"Seuls ceux qui ont la mémoire sont capables de penser l'avenir" *Friedrich Nietzsche*

Le marché de Noël à l'école Pierre-Gilles de Gennes

Le vendredi 30 novembre, les élèves et leurs enseignantes auront le plaisir de vous accueillir pour vous proposer les réalisations qu'ils ont fabriquées pour le marché de Noël.

Vous y trouverez de quoi ravir les papilles et les pupilles...

Ce sera à partir de 15 h 30

Lors d'une des réunions de préparation du Téléthon



Les "Argents de poche"

Depuis plusieurs années maintenant quelques jeunes de la commune viennent assumer diverses tâches durant les vacances scolaires.

Nous les avons rencontrés sur leur site d'action avec leur "encadrant", eux avec leurs outils et nous avec un autre accessoire...

Ils ne sont pas là en pleine action, mais nous pouvons vous dire qu'ensemble ils ont fait du bon travail, tous animés d'un excellent esprit d'équipe.



Pour les remercier,
M le Maire,
accompagné de quelques élus,
les avait conviés
pour un pot amical
à la fin de leur engagement.
L'un d'eux, malheureusement,
n'avait pu être là.











Les classes

C'est une heureuse tradition que de rassembler les personnes dont l'année de naissance se termine par le même chiffre ; cela ne se pratique pas dans toutes les régions, savez-vous !

Une source sûre nous a dit que l'ambiance était au rendez-vous, comme il se doit, si bien que les festivités se sont prolongées jusqu'à tôt le matin.

L'opérateur habituel, retenu au loin, n'était pas là pour faire la photo, mais une sage prudence lui avait fait prendre ses précautions...

Ainsi donc, **les clichés sont ceux de M Bruand, le photographe d'Argentré**, qui a très complaisamment accepté de nous les transmettre pour notre satisfaction et le plaisir des lecteurs du *Gennes info* ; aussi le remercions-nous chaleureusement pour son geste totalement désintéressé.





La visite de monsieur le Sous-Préfet



Le 30 août, nous avons reçu M le Sous-Préfet de Fougères pour une matinée de travail.

M le Sous-Préfet, nouvellement en poste, a ainsi découvert notre commune.

Yves Hisope, notre maire, après avoir présenté notre commune, son tissu économique, social et quelques caractéristiques locales propres, a exposé ensuite plus longuement les difficultés administratives qui nous sont opposées, lesquelles entravent parfois l'avancement de certains dossiers.

Il a mentionné plusieurs exemples à l'appui de son propos.

Les échanges ont été constructifs et nous pouvons dire que cette matinée de travail a été fructueuse.

Le Club informatique gennois

L'initiative de trois des nos Gennois (*Gennes info n°78 d'avril*) connaît le succès : le club fonctionne maintenant depuis plusieurs mois ; il est ouvert à tout le monde, du plus jeune au plus âgé.

Les formations à l'informatique peuvent aller de l'initiation (utilisation de windows, d'une imprimante, d'internet, de courrier électronique...) au perfectionnement (bureautique, traitement de photos...)

Les ateliers ont lieu chaque mardi et chaque mercredi de 20 à 22 h, dans la salle des Lavandières.

Il est souhaitable d'apporter son propre ordinateur mais le club informatique dispose de quelques portables pour ceux qui n'en possèdent pas ou ne peuvent venir avec le leur.

La cotisation est de 30 euros par an pour un adulte et de 20 pour un enfant.

Pour une information plus complète composez :
contact@clubinformatiquegennois.fr



Le Bistrot d'Eugène

Le 18 août dernier, le Bistrot soufflait sa 4^{ème} bougie.

Nathalie et Pascal remercient tous les clients qui sont venus à la soirée "Oktoberfest" en septembre pour marquer cet anniversaire ; c'est toujours un plaisir, disent-ils, de recevoir une clientèle nombreuse et fidèle.

Et 2018 n'est pas fini :

Jeudi 15 novembre, arrivée du Nouveau Beaujolais

Le soir, repas : Côte de bœuf, onglet de bœuf, entrecôte

ou plus simplement l'apéro autour d'une assiette de charcuteries et fromages.

Comme d'habitude, on fêtera *le nouveau* mais aussi les anciens Beaujolais !

Repas de Noël du Bistrot :

- **Jeudi 20 et vendredi 21**, repas de Noël chacun des deux midis
- **le vendredi soir** : repas + soirée, avec la venue exceptionnelle de Père Noël vers 20 h !

Noël et Nouvel an : Plat à emporter

- **le lundi 24 décembre**, de 14 à 16 h - *réservation avant le 15*
- **le lundi 31 décembre**, de 14 à 16 h - *réservation avant le 22*

Le Comité des fêtes

Le Comité des fêtes tiendra son assemblée générale le vendredi 23 novembre, dans la salle des Lavandières, à 20 h 30.

Tout un chacun y est convié, d'autant que le bureau est à la recherche de bonne volontés...

Nous apprécions les manifestations qui nous sont proposées, alors voyons si nous ne pouvons pas donner nous aussi un peu de notre temps !

Les listes électorales

Est-il besoin de rappeler que l'inscription sur les listes électorales ne peut se faire que **jusqu'au 31 décembre**.

Il suffit de se présenter à la mairie !

A l'école Pierre-Gilles de Gennes

◆ Service Civique Universel

Deux postes de Service Civique Universel sont proposés à l'école, sur temps scolaire.

Il s'agit de missions rémunérées, offertes à des jeunes de 18 à 25 ans.

Ces jeunes gens auraient pour tâche d'assister les enseignantes dans l'encadrement des élèves lors des activités telles que le sport, les sorties scolaires, les arts visuels.

Ils pourraient participer à la surveillance des temps de récréation ou encore aider lors d'actions spécifiques menées à l'école.

Les postes sont à pourvoir dès à présent.

Pour plus de renseignement, prendre contact avec l'école par téléphone au 02 99 96 97 92

ou par courrier électronique au 0350265y@ac-rennes.fr

◆ Matinée de découverte de l'école

Les enfants qui entrent en Petite section ou Très petite section au mois de janvier sont invités à venir passer une matinée dans la classe, accompagnés d'un adulte.

A cette occasion ils rencontreront la maîtresse, l'ATSEM, leurs camarades et découvriront le déroulement d'une matinée en maternelle.

Le parents intéressés peuvent contacter l'école par téléphone au 02 99 96 97 92

ou par courrier électronique au 0350265y@ac-rennes.fr

L'Amicale des Parents d'Elèves

Un nouveau bureau a été constitué suite au départ de plusieurs membres. Il se compose comme suit :

Président : Arnaud Plassier Secrétaire : Virginie Rabeau Trésorier : Sylvain Béguin

Vice-présidente : Emilie Gilet Vice-secrétaire : Séverine Jumel Vice-trésorière : Emmanuelle Boisramé

Le dimanche 21 octobre, l'amicale avait organisé un concours de palets au profit des élèves de l'école.

A cette occasion, les membres du bureau remercient la municipalité pour la mise à disposition des équipements de la commune, ainsi que tous les bénévoles pour leur disponibilité.

Ce fut une belle et agréable journée.

Le spectacle de Noël constituera la prochaine manifestation.

Il aura lieu le vendredi 14 décembre, à 20 h 30, à la salle des sports.

Une participation sera demandée, sauf aux élèves de l'école.

Une médaille d'honneur agricole

Madame Colette Jeuland a reçu, de M le Préfet,

la médaille de vermeil

en tant que responsable du poulailler d'élevage.

Nous lui adressons nos compliments pour la reconnaissance qui lui est ainsi manifestée.

Les vœux du maire

Ainsi qu'il vous en informait dans son édit, notre maire présentera ses vœux à la population gennoise en tout début d'année, comme le veut la tradition.

Cette manifestation est aussi l'occasion d'évoquer les événements ou autres qui ont marqué l'année écoulée et de présenter les projets pour celle à venir.

Ce sera le vendredi 4 janvier à 19 h 30, à la salle Ty Mad.

C'est loin, mais notez-le car il n'y aura pas d'autre *Gennes info* d'ici là...

Et ne soyez pas en retard, des fois qu'on commence par le verre de l'amitié !

Le recensement de la population

Un nouveau recensement de notre population va prochainement avoir lieu ;

il se déroulera du 17 janvier au 16 février.

Pour ce faire, nous allons recruter deux agents dont l'un ou l'autre prendra contact avec vous.

Nous ne pouvons pas, pour l'heure, vous communiquer leurs noms,

mais sachez que ce seront deux personnes de notre commune ;

nous vous donnons cette précision au cas où des gens mal intentionnés profiteraient de cette opération pour s'introduire chez vous.

Le Téléthon

Cette année encore les forces vives de Gennes se mobilisent pour le Téléthon ; vous pouvez voir en page 3 la photo que nous avons prise lors d'une des réunions de préparation.

Les diverses activités se dérouleront sur deux dimanches, les 2 et 9 décembre

Le 2 décembre : Rando VTT

Les organisateurs ont souhaité retenir cette date, susceptible de réunir plus de participants.

Ce jour-là, donc, rendez vous devant la salle des sports :

A partir de 8 h 30 et jusqu'à 10 h, deux circuits seront proposés aux participants, l'un de 30 et l'autre de 50 km.

A noter qu'un ravitaillement sera assuré par les organisateurs

et qu'un point de lavage sera à disposition sur le site, au retour...

Les personnes intéressées qui prendraient connaissance de ces sorties sportives par ces lignes peuvent contacter Thierry Boisramé au 06 73 05 21 70 - chboisrame@hotmail.fr

Le 9 décembre

A partir de 10 h, dans la salle des sports, qui sera chauffée pour la circonstance :

- **Décos de Noël** (fabrications gennoises)
- **Confitures maison**
- **Ateliers-création**
- **Expo-vente de créations artisanales**

A 14 h

- ◆- Au départ de la salle des sports, **randonnée pédestre** d'environ 10 km, organisée par Sport-Détente-Culture
- ◆- Dans la salle des Lavandières, **concours de belote** organisé par les Citoyens de la paix et Anciens combattants
- ◆- Et, nouveauté : Dans la salle Ty Mad, **Thé dansant** à partir de 14 h 30

Maison de retraite La Providence

Le conseil d'administration de la maison de retraite a été récemment renouvelé ; en effet Yves Hisope, président, venait de cesser le mandat qu'il exerçait depuis quinze ans.

Le nouveau conseil se compose comme suit :

Présidente : Soeur Anne Besson

Secrétaire : Mme Nicole Piganeau

Vice présidente : Mme Agnès de Rosamel

Trésorier : M Maurice Droyaux

Autres membres administrateurs : Soeur Annette Bertrand, Mme Madeleine Coutard, Mme Chantal Moreau, Mme Nadine Ollivier, M Bernard Guais.

Le projet de fusion avec l'association Anne Boivent, qui avait été longuement et soigneusement élaboré, n'a finalement pas pu se concrétiser ; certaines réserves émises par quelques membres du conseil d'alors, auxquelles se sont ajoutées de sourdes manœuvres d'influence, ont fait obstacle à la réalisation d'un projet sur lequel les membres du conseil s'étaient dits favorables, à l'unanimité, dès l'origine.

Il appartiendra désormais au nouveau conseil de déterminer les orientations à prendre pour le meilleur devenir de la Maison de retraite.

Une manifestation amicale avait été organisée à l'intention de Yves Hisope, en reconnaissance des années passées en responsabilité de la maison de retraite.

Nous vous redonnons quelques passages de l'allocution qui a été prononcée.

" ...
Assurer la présidence, c'est avoir en responsabilité une maison où vivent 55 de nos aînés, c'est comprendre l'économie d'une telle structure, utiliser les financements à bon escient, conduire une dynamique de progrès qui ne sacrifie ni les personnes âgées ni les salariés ; cela demande de la réflexion, des connaissances, cela requiert l'intelligence de l'anticipation et implique aussi de l'abnégation.

...
Tout cela ne se pratique pas uniquement en consultant des dossiers derrière un bureau mais également par la prise en compte des réalités du terrain.

...
Cette tâche de président est vraiment complexe et ce que vous avez fait est admirable ; vous avez su faire évoluer cette maison et ce que nous en voyons aujourd'hui en dit long sur le travail que vous y avez engagé : l'agrandissement et le réagencement de l'ensemble, la qualité des logements, l'installation d'un nouveau mode de chauffage, l'aménagement des extérieurs, pour ne lister que cela.

...
Pour vous remercier de tout ce que vous avez fait, nous vous offrons quelques modestes cadeaux : un livre de Pierre Rabhi, homme citoyen très engagé comme vous l'êtes, et quelques produits fabriqués dans le respect de la nature et des hommes ; ils ont un goût d'excellence ! "